

VIVA - Agenda des 1er et 2e trimestres 2011

04/01 : Le CR du Comité de suivi de la Mairie de Fréjus souligne les difficultés du monde rural et note que des horticulteurs pourraient même devoir abandonner leur exploitation. L'un d'entre eux confirme les défaillances de sa mutuelle agricole.

08/01 : Adhésion de VIVA à l'UNALCI - France-Inondations.

10/01 : Promesses d'attributions de la Fondation de France pour du matériel de prévision et des aides particulières de relance économique.

12/01 : Invitation au 2^e Comité de suivi. VIVA écrit à M. TOSI, 1^{er} adjoint, pour demander d'y associer la Municipalité du Muy, les pompiers et le Syndicat des hôtelleries de plein air.

16/01 : M. Serge LAHONDES, adjoint à l'urbanisme de la Mairie du Muy se rapproche de VIVA en constatant l'inaction collective, la dilution des responsabilités, la persistance des embâcles, les remblaiements sauvages tolérés, etc... RDV est pris avec Mme Liliane BOYER, maire du Muy.

17/01 : Contact avec la Mairie de St Céré (système d'alerte de crues après débordement du Bavé)

19/01 : Rencontre avec Madame le Maire du Muy et visite sur sites sinistrés. Celle-ci adhère à VIVA.

22/01 : Prise de contact du Bureau avec l'association de sinistrés ADS15 de Trans-en-Provence (MM. MAKABROU, SOUZA, FIASCHI et Mme Kadidja LALAOUI (Le Muy)

25/01 : Visite d'une SA d'Horticulture sinistrée en grave difficulté avec son assureur... VIVA interviendra.

26/01 Prise de conseil des services techniques « pluvial » de la base nature de Fréjus : Etude comparative des capteurs de montée des eaux (Système Giboulot et système Irio de Schneider Electric distribué par les Etabl. Séradori). Projet soutenu par la Fondation de France (voir pose en amont+++).

02/02 : Participation de 3 délégués de VIVA à la réunion du Comité de suivi de Fréjus (Villa Aurélienne). Voir CR de Mme Claude CLOUP.

03/02 : Réunion du Bureau de VIVA c/o la trésorière pour remise d'aides de la FDF à trois familles sinistrées en grande difficulté.

04/02 : VIVA est invité par mail de M. Bernard JAULENT à la sous-préfecture le 16/02 pour évoquer les problèmes et recevoir des réponses argumentées (voir Note préparatoire à l'attention de la Sous-préfète).

09/02 : "Envoyé Spécial-La suite" fait un reportage sur « l'après » des inondations (Vaison-la-Romaine, Var 2010). A 17h réunion avec le Syndicat Horticole du Var c/o le président de la FNPFP, M. Ollivier OTTENWALDER. Le Directeur régional de GROUPAMA est l'objet de critiques sévères.

10/02 : Les services fiscaux confirment que les indemnités d'assurances aux entreprises sont des "produits exceptionnels" imposables à 33% (sauf réinvestissement immédiat ce qui n'est pas possible pour des sinistres en zone incertaine de réinstallation).

12/02 : L'adjoint à la sécurité de Fréjus promet réouverture des campings professionnels en avril sous engagement de construire des refuges ad hoc avant 2012) La CCI et le Conseil Régional PACA auraient des possibilités de participer au financement de ces plateformes de confinement (à vérifier et à quelle hauteur ?). Le camping "Le Provençal",

en copropriété, et les campings à la ferme poseraient problèmes (selon M. Bernard TARDIF)...

13/02 : Plusieurs de ces copropriétaires, inquiets, téléphonent à VIVA qui ne peut les éclairer sur cette mesure d'apparence discriminatoire. La sous-préfecture sera saisie et RV sera pris avec le Maire de Fréjus.

14/02 : Avis de M. ZEKRI, ancien Maire du MUY. Contact avec M. Cyrille POTTIER, président de l'association des sinistrés de la Nartuby ASDN (Châteaudouble, Rebouillon, etc...).

16/02 : Réunion de travail des 3 associations avec Mme Corinne ORZECOWSKI, sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan. Celle-ci annonce que les campings professionnels auront un délai pour réaliser les obligations du cahier de prescription pour la sécurité jusqu'en 2012.

17/02 VIVA demande que le CCFE (Comité Communal des Feux de Forêt, Pdt M. MAURIN) soit aussi missionné pour la prévention et la protection des inondations). La sous-préfecture et le Maire de Fréjus s'y déclarent favorables.

20/02 : Contact avec Mme SEBAOUNI, conseillère auprès de la Chambre d'Agriculture (voir Loi Barnier, rachat des maisons dangereuses par France-Domaine) et RV pris avec M. Fr DROUZY.

23/02 : Réunion du Bureau et de ses conseillers, c/o le Président, avec Mme Elsa DI MEO, conseillère régionale, présidente de la Commission Développement Soutenable, Environnement, Energie et Climat et conseillère municipale (PS) de Fréjus (voir son courrier sur le site de VIVA).

25/02 : VIVA adresse une requête en vue de la création d'une Mission d'Information Parlementaire sur les causes et conséquences des inondations et les responsabilités dans les dysfonctionnements des organes de prévention et d'information du public (lettres à MM. les députés G. GINESTA, M. VAUZELLE et JM. COUVE).

05/03 : M. SIKORA, responsable de la Commission de sécurité de la Mairie de Fréjus aide les campings à remplir leur dossier de prescriptions et à la mise en place des mesures de protection.

06/03 : Publication de l'Edito de VIVA mars 2011. Dans l'émission "Grandeur Nature" sur France 2, Sébastien Folin évoque les "colères de la terre" (Xynthia, Var et Madère) et remarque à propos des mesures d'alerte et de santé publique : *A l'approche de la saison touristique la Côte d'Azur n'a pas pris de risques (pouvant altérer son image) !* Interviewé, M. Makabrou, président de l'ADS15, dénonce les défaillances d'application des prescriptions du "plan de rivière" pour la Nartuby.

07/03 : Des responsables de l'AVIF indiquent l'action engagée par Maître Corinne LEPAGE pour "mise en danger de la vie d'autrui" dans la tempête Xynthia (consulter le blog du désastre : <www.lafautesurmer.net>). A l'appel d'un sinistré en difficulté avec GROUPAMA, le Président et le secrétaire général de VIVA visitent une exploitation agricole très endommagée de la plaine de l'Argens.

09/03 : Visite du secrétaire général au Président de l'ASDN, M. Cyrille POTTIER. Déplacement sur site près de Châteaudouble, avec M. Frédéric DURIER, responsable de la DDTM 83 (Service de l'Eau), chez une sinistrée riveraine de la Nartuby, qui ne peut plus rentrer chez elle

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

contact@viva2010.org

BP 45 - 83372 Saint-Aygulf Cedex

www.viva2010.org

en voiture car le pont est détruit et la rivière toujours infranchissable !

10/03 : Réunion du Bureau de VIVA, aux Etablissements BERGON de Fréjus, avec M. JF. ROSMINI, président de la SAFER. Celui-ci indique que cet organisme est acquéreur de 3 000 ha de terres agricoles dans la plaine de l'Argens en vue du réaménagement foncier agricole et forestier engagé dans les suites des dernières inondations exceptionnelles de 2010.

13/03 : Appel de VIVA par un journaliste de France Bleu-Provence qui, toute proportion gardée, rapproche le stress des sinistrés du Japon du vécu des victimes varoises de juin 2010. (Projet de sujet).

15/03 : Réunion publique sur le thème des inondations avec 2 conseillers régionaux EELV, salle Robert Manuel des Issambres.

Lettre ouverte de VIVA à tous les candidats aux élections cantonales interrogés sur des points précis (voir site www.viva2010.org).

16/03 : Réunion de travail à Vidauban, avec M. François DROUZY, chargé de mission pour les inondations par la Chambre d'Agriculture du Var. Echanges d'informations en cours.

28/03 : Réunion (3 heures) des 3 associations de sinistrés avec la Sous-Préfète pour présentation du pré-rapport LEFORT par l'hydraulicien lui-même (commentaires et diapos). Ce dernier le rendra public prochainement avec ses préconisations et un phasage des travaux d'aménagement des cours d'eau par ordre d'urgence.

Le rapport ne porte que sur la Nartuby. L'Argens fera l'objet d'un rapport ultérieur bien que M. LEFORT, très bon connaisseur du site depuis des décennies ait déjà des positions précises sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

- Dans la seconde partie de la rencontre, hors de la présence de la sous-préfète, les échanges se sont poursuivis avec les représentants de la Chambre Régionale de la Cour des Comptes qui s'est saisie d'une enquête sur l'emploi des fonds publics dans le cadre de la catastrophe. La question est *quel aurait été, comparé à leur coût réel, le coût humain et financier de ces inondations varoises si toutes les mesures qui devaient être prises l'avaient été ?*

VIVA a répondu clairement, en fonction de ses informations, aux questions du Conseiller enquêteur.

29/03 : RV du secrétaire général avec Mme Françoise CAUWEL, suppléante du Conseiller Général Elie BRUN et adjointe à la culture et au patrimoine de la Mairie de Fréjus. Elle écoute attentivement l'exposé des problèmes des sinistrés (car, elle-même, en réunion municipale le 16 juin au matin à la villa Aurélienne, n'a appris les inondations qu'en rentrant chez elle pour déjeuner !). Elle retient la salle Charles Denis de St Aygulf le 16/6/2011 pour une commémoration de la catastrophe. Elle promet d'organiser une RV avec le Maire à la demande des co-proprétaires du camping le Provençal

A 15:00, le Bureau de VIVA est reçu par le Député Georges GINESTA, président de la Com.Agg. de Fréjus St-Raphaël. Après échanges où il évoque la nécessité de faire des "écrêteurs de crue" sur l'amont de la Nartuby, le député s'engage à demander la création d'une Mission d'Information Parlementaire pour faire toute la vérité sur les causes et conséquences des crues de Juin 2010 et les dysfonctionnements des procédures de prévention et d'alerte.

05/04 : Un journaliste de Galaxie-Pressé contacte VIVA en vue d'un reportage sur le fonctionnement des assurances dans une cas emblématique comme la catastrophe de juin 2010 dans le Var.

06/04 : VIVA demande RV à M. Horace LANFRANCHI, président du Conseil général et à M. JP SERRA, vice-président pour solliciter la désignation d'un fonctionnaire territorial dédié à la gouvernance des mesures sous la responsabilité du CG83 et autres collectivités en vue de la prévention des inondations et de la protection des personnes et des biens.

- A propos des difficultés du camping le Provençal, un courriel est adressé par VIVA, sur conseil de la sous-préfète, à MM. FERRANDES et KAUFFMANN (DDTM du Var/SAD/PU/ADSC) pour faire préciser les modalités de réouverture des campings.

- A 19:00 VIVA participe à l'AG de l'ASDN à Figanières. Un accord est passé entre les deux associations pour mise à disposition de l'ASDN l'une des 3 stations météo offertes à VIVA par la Fondation de France. M. JN BERTRAND coordonnera l'opération avec M. Philippe BLANC pour comparer les prévisions en amont et en aval.

L'assemblée est favorable à des plaintes en justice confiées à Maître Gilbert COLLARD

07/04 : 18 :00, Réunion exceptionnelle du CA de VIVA au domicile du Président, à la demande des adhérents, suite aux déclarations télévisées de M. Elie BRUN, maire de Fréjus, devant les caméras d'Envoyé Spécial (reportage du 4 avril à 13 :30). Des lettres seront adressées à l'intéressé et aux personnalités politiques l'ayant soutenu dans sa campagne des cantonales.

11/04 : Audience de VIVA au Cabinet du Président du Conseil Régional à Marseille, M. Michel VAUZELLE, député des Bouches-du-Rhône, représenté par M. Ratib CHAABANE en présence de M. Charles LAUGIER, conseiller régional (Saint-Raphaël). Le député Michel VAUZELLE soutiendra la demande d'enquête parlementaire de son collègue Georges GINESTA et répondra à VIVA sur les questions précises posées (voir note de préparation à l'audience).

- Réponse par mail de M. Charler de Vrainville à la lettre de VIVA.

12/04 : Plusieurs copropriétaires du Provençal demandent aux députés de leurs régions le soutien de la Mission d'enquête. M. JP BALLIGAND, Vice-président de l'Assemblée Nationale, est favorable à cette création.

13/04 : Réponse par courrier de M. Maurice ACCARY à la lettre de VIVA.

- Lettre personnelle à M. Elie BRUN à propos de ses déclarations à France Télévision.

- Lettre de M. Georges GINESTA donnant copie de sa requête à M. Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale.

- Mise en examen du Maire de la Faute sur Mer sur plainte de 40 sinistrés soutenue par l'AVIF et défendue par Maître Corinne LEPAGE pour "mise en danger de la vie d'autrui" (information judiciaire en recherche de responsabilités).

15/04 : Réponse par courrier de M. Georges GINESTA à la lettre de VIVA.

16/04 : VIVA consulté par Var Matin pour gros dossier en vue commémoration du 16 juin 2010.

(à suivre...)

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

17/04 : Des résidents secondaires de Saint-Aygulf appellent les députés de leurs régions à soutenir l'action de M. Georges GINESTA ?

20/04 : Le secrétaire général de VIVA rencontre à Paris plusieurs personnalités au soutien de la cause des sinistrés de l'Est Var.

26/04 : adhésion à VIVA de Madame Liliane BOYER, maire du Muy (grande valeur symbolique de cohésion élus-société civile).

27/04 : Réunion du Comité de suivi intercommunal des inondations en mairie de Fréjus. Pour VIVA, son Président J-N. BRANDENBURGER et M. J-M. WILLART y assistent en qualité d'observateurs.

30/04 : Accord des propriétaires de la Base ULM de Fréjus, très sinistrée et en partie restaurée, pour accueillir le 16 juin l'Assemblée générale et intercommunale de VIVA.

30/04 : Accord des propriétaires de la Base ULM de Fréjus, très sinistrée et en partie restaurée, pour accueillir le 16 juin l'Assemblée générale et intercommunale de VIVA.

01/05 : Le député JM COUVE dit au Pdt de l'ASDN qu'il soutiendra l'initiative de G. GINESTA. Le Maire de Draguignan, M. M. PISELI organise une rencontre des Maires de la Dracénie avec l'ASDN. Il annonce l'inauguration d'un Monument commémoratif sur un Rond-point mais répond systématiquement aux cas de réelle détresse évoqués par les sinistrés : il n'y a pas d'argent ! Sinistré lui-même, il dit maîtriser parfaitement les dossiers mais n'est encore jamais allé à Rebouillon, hameau comptant plusieurs victimes et une véritable dévastation. L'urgence d'une **création** par le Conseil Général du Var **d'une Agence de gouvernance** pour les inondations (passées et futures), s'impose comme acteur et coordonateur d'un PAPI qui tarde à venir.

01/05 : Premier rendez-vous préparatoire de l'AG du 16 juin à la Base ULM. Les orientations sont données, les tâches distribuées.

03/05 : France Inter fait état de la mise en cause de l'Etat dans le « Livre Noir de la RGPP ». Cette révision drastique des moyens donnés aux Services publics atteindrait particulièrement Météo-France, qui n'a plus assez de stations actives pour suivre en temps réel les intempéries exceptionnelles. Le Premier Ministre avait d'ailleurs déjà dénoncé cet effet pervers des restrictions budgétaires à l'occasion des embouteillages dus cet hiver à la neige ! Ici, dans l'Est Var il y eu "mort d'homme"...

03/05 : appel d'une famille de la plaine en habitat toléré en mobil-home sur son propre terrain depuis des années : un PV brutal et inattendu pour infraction au Code de l'Urbanisme la conduit au Tribunal. Le Procureur va requérir 8 000 € d'amende pénale pour cette famille en situation difficile et demande l'expulsion sous 1 mois. Affaire à suivre...

05/05 : VIVA consulte le Premier Conseiller de la Chambre Régionale des Comptes de PACA, une réponse lui est apportée immédiatement.

06/05 : Démarches en vue de prendre pour VIVA une assurance responsabilité civile en prévision du grand rassemblement prévu le 16/06 (SMACL).

07/05 : Rencontre avec une avocate du Barreau de Draguignan pour information. Deux praticiens adhéreront ainsi à VIVA ?

11/05 : Lettre d'invitation à M. Elie BRUN, Maire de Fréjus et vice-président du Conseil Général pour l'AG

du 16 juin 2011. Absent de Fréjus, il sera représenté par ses adjoints.

12/05 : Réponse favorable du Dr Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale qui précise à M. GINESTA la procédure de création d'une Mission d'Information Parlementaire. Echanges de mails avec Madame Française CAUWELS, adjointe au Maire de Fréjus qui assistera à l'AG du 16 juin.

16/05 : Invitation conjointe des associations de sinistrés pour adieux à la sous-préfète. Mais, répond-elle aimablement, son départ prochain n'est qu'une rumeur.

18/05 : Série de lettre d'invitation aux principales personnalités de l'Etat, des Collectivités territoriales et locales et des organismes ou associations en charge des sinistrés. Les réponses seront toutes rapides et positives, sauf celles des conseillers généraux.

31/05 : VIVA réitère une demande de rendez-vous au président du Conseil Général du Var par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, M. Patrick HEINTZ.

02/06 : Réunion préparatoire à l'AG à la Base ULM.

03/06 : Prise de contact avec VIVA de la présidente de l'APPEL du MUY. Elle assistera à l'AG avec les responsables de l'APENME.

04/06 : Mise à jour chez le président du Listing de VIVA. A 16.19, un message SMS arrive du service GALA de la Préfecture du Var annonçant que le département est placé en « alerte orange ». VIVA consulte la police municipale de Fréjus avant de diffuser l'alerte mais aucun élu responsable n'est joignable par le fonctionnaire de service. L'alerte sera donnée après 22h00 par l'adjoint à la sécurité.

La nuit d'alerte, avec grosses pluies et forts orages est **une nuit blanche et d'angoisse** pour les sinistrés de juin dernier. En effet, aucune mesure de prévention et de protection des personnes et des biens n'est clairement mise en œuvre un an après la catastrophe.

M. TARDIF, adjoint à la sécurité de Fréjus et délégué aux inondations, précisera le lendemain par téléphone au secrétaire général de VIVA qu'il est seul habilité à diffuser les informations concernant « alerte et évacuation » et que la **protection et la prévention des populations est sous la seule responsabilité légale du Maire**. Dont acte, car ce dernier a tenu des propos contraires devant les caméras d'Envoyé spécial...

NUIT DU 4 AU 4 JUIN 2011 : Nouvelle crue destructrice de la Nartuby en amont de Trans-en-Provence. Vastes débordements. L'ASDN tourne à Rebouillon un clip qui se passe de commentaires.

06/06 : La presse écrite (Var-Matin), les radios et télévisions demandent des rendez-vous d'interview à VIVA.

07/06 : Le Préfet du Var annonce qu'il sera représenté par son Directeur de cabinet, M. François-Xavier LAUCH. VIVA élargit vite ses invitations à la DDTM, aux Chambres consulaires, aux Organismes professionnels, aux médiateurs d'assurances, aux services de secours des SP, à l'Hôpital Intercommunal. Réponses aimables et positives.

01-16/06 : Préparation de l'AG du 16.6

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens